

Montréal, le 11 juillet 2014

Par dépôt électronique et par courriel

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boulevard René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^e Louis-Charles Bélanger
Cain Lamarre Casgrain Wells
75, avenue Québec
Bureau 201
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A2

Objet : Demande de fixation des conditions d'installation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-Noranda
Dossier de la Régie : R-3895-2014

Chers confrères,

La présente fait suite à vos messages indiquant une erreur à la lettre qui vous a été transmise hier dans le dossier mentionné en titre.

Effectivement, la page 3 de cette lettre n'aurait pas dû se lire ainsi et nous nous en excusons. Nous vous transmettons donc, avec la présente, la version corrigée de notre lettre d'hier en lieu et place de la précédente que vous voudrez bien détruire.

Nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml